

Liste de contrôle comparative de l'assurance santé pour les personnes retraitées

Comment faire une évaluation globale des régimes d'assurance à la retraite

	RTOERO	Concurrence	Concurrence
Les services d'assurance et de réclamations sont-ils entièrement fournis au Canada ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le régime d'assurance est-il à but non lucratif, ce qui signifie que les primes sont investies à 100 % dans les services aux membres ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'acceptation de la couverture santé est-elle garantie ?	OUI *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le régime offre-t-il une couverture individuelle, de couple et familiale ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pouvez-vous passer librement d'une option de couverture à l'autre (individuelle, couple, famille) ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les enfants à charge sont-ils couverts jusqu'à l'âge de 30 ans ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les enfants à charge peuvent-ils être réintégrés dans le régime s'ils reprennent des études postsecondaires ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Puis-je vivre n'importe où au Canada et conserver ma couverture ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fournissez-vous une lettre annuelle des dépenses pour l'impôt sur le revenu ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Acceptation garantie dans les 60 jours suivant la cessation de la couverture d'un régime collectif de frais médicaux complémentaires et de frais hospitaliers. Si vous tardez à demander une couverture dentaire, nous demandons simplement aux nouveaux candidats d'adhérer au régime pendant au moins 24 mois. Si vous décidez d'annuler votre régime, vous ne pourrez pas souscrire à nouveau ce régime avant 12 mois.

[Renseignez-vous sur notre processus de demandes tardives.](#)

Autres questions générales

1 Quel est le taux de satisfaction des membres ?

RTOERO – 93 % des membres estiment que les services et la couverture sont excellents ou très bons. 98 % des membres conservent l'assurance à vie.

2 Le régime d'assurance est-il considéré comme étant une assurance collective ou individuelle ?

RTOERO est une assurance collective qui appartient aux membres et est gérée par des membres de RTOERO, au profit de tous les membres.

3 Les membres du régime d'assurance ont-ils leur mot à dire sur la couverture ?

Le comité des assurances de RTOERO est composé de membres de RTOERO qui font des recommandations au sujet des changements à apporter au régime en fonction des commentaires des membres et des données d'utilisation.

4 À qui appartiennent les régimes d'assurance et qu'advient-il des revenus réalisés par ces régimes ?

RTOERO est une organisation à but non lucratif. Les régimes appartiennent aux membres et sont gérés par eux. Tout revenu généré par ces régimes d'assurance est réinvesti dans l'organisation au profit des membres.



Comment évaluer la couverture des frais médicaux complémentaires pour les personnes retraitées

	RTOERO	Concurrence	Concurrence
Tous les médicaments délivrés sur ordonnance sont-ils couverts, y compris les médicaments génériques et les médicaments de marque ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La couverture des médicaments sur ordonnance est-elle limitée à une <i>liste de médicaments couverts*</i> , plutôt que de couvrir toutes les prescriptions ?	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous besoin d'une autorisation préalable ou de documents à présenter pour des médicaments sur ordonnance ?	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il des plafonds pour des catégories spécifiques de médicaments (par exemple, les médicaments liés au mode de vie) ?	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il une couverture pour la cataracte ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une autorisation du médecin est-elle nécessaire pour les soins paramédicaux ?	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il des maximums par visite ?	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il un maximum à vie pour les appareils et accessoires d'assistance ?	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous besoin d'une autorisation préalable ou de documents à présenter pour les appareils et accessoires d'assistance médicale ?	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un questionnaire médical est-il nécessaire pour obtenir une couverture d'assurance voyage ?	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pouvez-vous prolonger votre couverture de voyage et est-elle fournie par le régime lui-même ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y a-t-il une certaine souplesse pour la prolongation de votre voyage, y compris des durées variables, une fin anticipée ou des prolongations de dernière minute ?	OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Liste de médicaments couverts – une liste prédéterminée de médicaments sur ordonnance qu'un assureur couvre, plutôt que de couvrir tous les médicaments avec un Numéro d'Identification du Médicament (DIN), ce que fait RTOERO.

Autres questions sur les frais médicaux complémentaires :

- 1 Si vous prenez régulièrement des médicaments prescrits,** demandez si le régime couvre les médicaments. Faites l'inventaire de tous les médicaments que vous prenez en ce moment et notez les numéros d'identification des médicaments (DIN) pour pouvoir les retrouver facilement.
- 2 Le régime inclut-il d'autres services à valeur ajoutée ?**
Le régime Frais médicaux complémentaires de RTOERO inclut [Venngo Member Perks®](#) et [Best Doctors](#).
- 3 Qu'entend-on par clause de stabilité pour les voyages ?**
RTOERO exige que votre état de santé soit stable durant les 90 jours avant la date du départ.
- 4 Quelle est la couverture offerte pour les urgences médicales en voyage ?**
RTOERO couvre les membres jusqu'à un maximum de 10 millions de \$ par personne par voyage.
- 5 Quelle est la couverture offerte en cas d'annulation ou d'interruption de voyage ?**
RTOERO assure les membres jusqu'à 6 000 \$ par personne par voyage pour un voyage annulé ou interrompu.

Pour plus de renseignements au sujet de l'assurance santé de RTOERO :

Visitez notre site web - rtoero.ca/fr
Contactez-nous : insurance@rtoero.ca
ou 1-800-361-9888.